



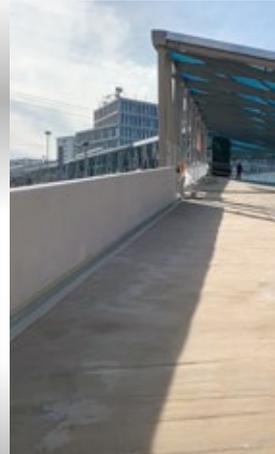
4



8



12



18



Sommaire

4 de l'origine vers l'origine

Dans le domaine des isolants en polystyrène comme l'EPS et le XPS, nous avons réussi à trouver une solution aussi durable qu'unique en son genre.

8 La priorité du prix le plus bas va disparaître

Interview de Gian-Luca Lardi, président de l'Association suisse des maîtres constructeurs

12 Le Centre De Compétences swisspor

Un catalyseur pour la formation continue !

14 Rayon Vert, un jardin suspendu au cœur d'une gare.

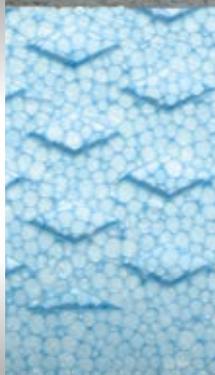
On imagine Babylone au travers des écrits de Diodore de Sicile et de Strabon.

18 Le livre de l'étanchéité, fruit de plus de 60 ans de pratique

D'un cahier de quelques dizaines de pages, il s'est enrichi au cours des années pour devenir le volume que vous avez entre les mains.



14



“ de l'origine vers l'origine ”

Les images de plastiques flottants à la surface des océans nous ont tous fortement frappés. Selon le WWF, un camion de déchets serait déversé toutes les minutes dans les mers du globe. Cette situation ne nous laisse pas de marbre et nous force à repenser le recyclage.





En tant que fabricant de matériaux isolants issus de matières synthétiques, le thème de l'élimination nous touche tout particulièrement. Evidemment, il serait possible de mettre en exergue le recyclage par la revalorisation thermique des déchets. Bien qu'envisageable, cette solution n'apporte pas d'avancée majeure pour le recyclage des plastiques. La question se pose également de savoir si cette option représente une approche durable. Nous avons été plus loin en analysant le cycle de vie de nos produits et nous nous sommes fixés comme objectif de mettre en place un recyclage au sens propre du terme. Pour les isolants en polystyrène expansé (EPS) et extrudé (XPS), nous avons trouvé une solution durable unique en son genre. Les matériaux isolants sont fabriqués à partir d'une matière première thermoplastique appelée granules ou perles. Ces matériaux sont travaillés dans nos usines et transformés en polystyrène expansé ou extrudé. Nous sommes désormais capables de transformer les chutes et déchets de déconstruction des panneaux isolants en granules ou perles et ainsi revenir à la matière de base. On parle dans le langage technique d'un recyclage « cradle to cradle » qui pourrait être traduit par « de l'origine à l'origine ». Le « cradle to cradle » n'est pas une question de morale mais d'innovation et de qualité : tout est entièrement réutilisé.

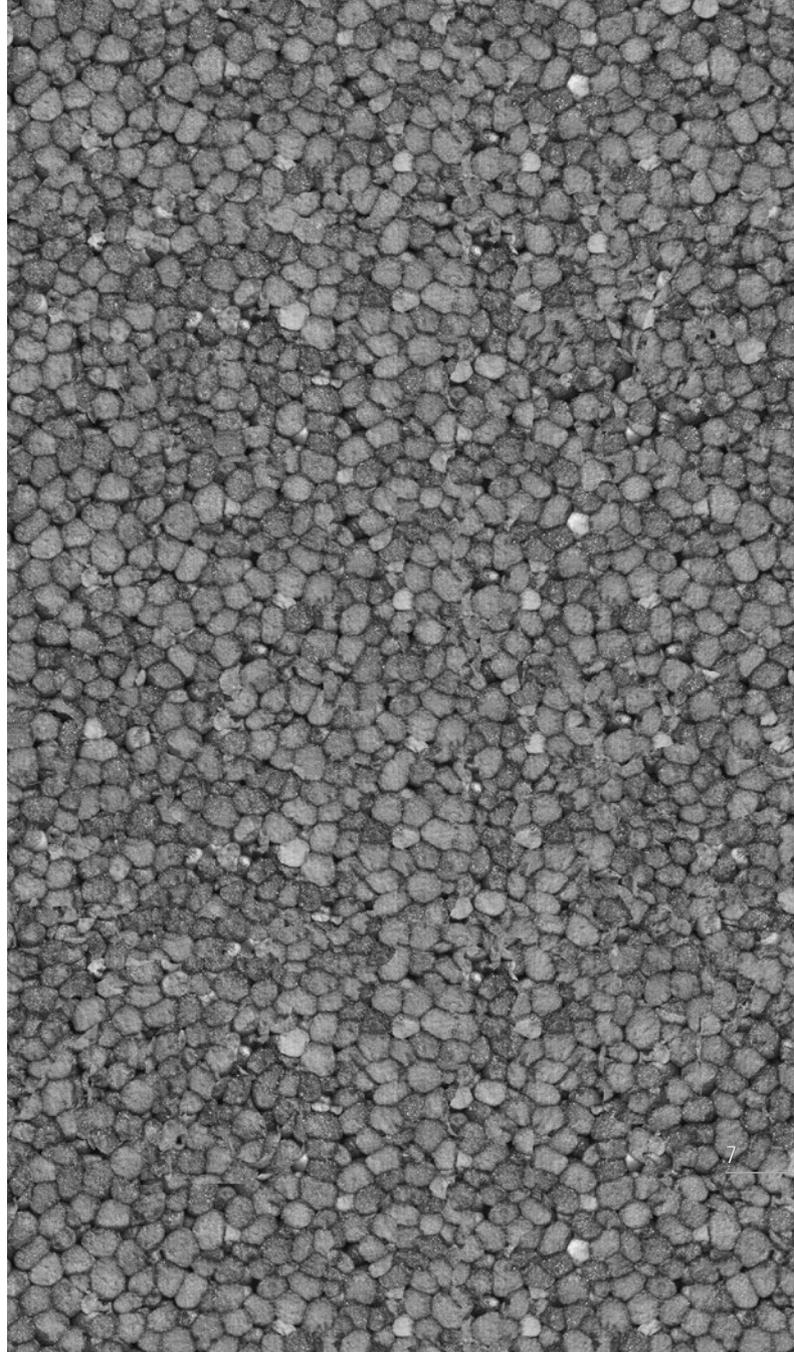
Comment en sommes-nous arrivés là ? C'est un processus de longue haleine. Très tôt les fabricants de polystyrène suisses ont prôné et mis en place des solutions pour le recyclage. Au niveau de la fabrication, les chutes des chaînes de production permettent notamment de réutiliser les restes de coupes dits « propres » car exempts de matériaux de montage comme les colles, enduits, bitume... Le tri et l'identification de ces déchets sont plus facilement réalisables étant donné que tout peut se faire dans les usines de fabrication. Cependant, au cours des vingt dernières années, les exigences des clients ont évolué et les produits également. Les déchets de



coupe, qui pouvaient se présenter sous différentes formes géométriques, ont laissé place à des poussières issues du fraisage des plaques. S'il est relativement facile de broyer un déchet de coupe pour le réintégrer dans le processus de fabrication de l'EPS, il n'en va pas de même pour les poussières qui, bien que présentant un degré de pureté élevé, ne peuvent plus être intégrées dans la production. Ces poussières, au demeurant très pures, se recyclent facilement au travers de procédés d'extrusion. Des filières annexes, étrangères aux fabricants de polystyrène qui s'en chargent, les revalorisent en granules ou perles, utilisables à nouveau pour la fabrication des EPS ou XPS.

Un autre aspect du recyclage du polystyrène consiste à traiter les déchets de chantiers. Ce procédé présente cependant deux problèmes à surmonter. D'une part, les retours de chantiers sont très souvent « pollués » par d'autres matériaux tels que

des colles, du plâtre, du ciment ou tout simplement de la terre. D'autre part, il est difficilement possible d'identifier le fabricant et de relier les déchets à une usine, ceci au vu des différents acteurs intervenant sur les chantiers. Le recyclage de ces chutes de polystyrène nécessite une logistique adaptée et un nettoyage systématique pour éliminer les corps étrangers. Cette solution est beaucoup plus complexe que le recyclage des déchets générés lors de la fabrication. Pour des raisons logistiques, elle est applicable uniquement en Suisse au travers de filières mises en place, notamment en ce qui concerne la logistique, par l'association « EPS Suisse ». Ce groupement des principaux fabricants assure à l'échelle nationale, le bon fonctionnement du processus de la récupération à la revalorisation. A ce stade se pose également le problème du respect des normes environnementales en vigueur. Jusqu'en 2014, la molécule utilisée comme retardateur de flamme pour les EPS et XPS était le HBCD. Ce produit a été interdit en 2015 et



remplacé par un ignifuge de dernière génération. Au niveau de la fabrication le problème a été résolu mais cette exigence excluait l'utilisation du recyclage de polystyrène provenant de démolitions antérieures à la date d'exclusion sur le marché des dits HBCD.

swisspor a développé un procédé qui permet d'isoler le HBCD. La matière première est analysée pour déterminer si elle contient cette molécule. Le cas échéant, un processus de séparation permet d'isoler le HBCD et en fin de cycle une seconde analyse valide l'absence totale de cet ignifuge. Cette façon de faire unique en son genre permet d'obtenir au final un granulé de polystyrène directement utilisable pour l'extrusion de perles ou granulats destinés à l'EPS ou au XPS.

À ce stade, nous pouvons légitimement prétendre avoir créé une solution durable innovante où tout est réutilisé au lieu de

n'être que seulement moins polluant. Mais ce n'est pas tout, nous voulions aller plus loin et produire une matière première utilisable dans nos usines. Peu importe que les déchets proviennent de sources aussi différentes que nos déchets de fabrication, de résidus d'emballages, de panneaux de démolition contenant du HBCD, d'isolants contenant des colles ou du mortier. Au final, nous sommes capables de séparer les différents composants pour produire une matière première propre, exempte de matériaux polluants, produite par nos soins, équivalente à de la matière première neuve. Cette matière première est utilisée dans tous les produits EPS de la gamme swisspor.

Cette avancée technologique majeure a donné naissance à un résultat unique à ce jour. Nous sommes fiers d'avoir ainsi contribué à améliorer la gestion des déchets par une revalorisation totale.

“La priorité du prix le plus bas va disparaître”

Les conditions-cadres de la construction doivent changer rapidement: Gian-Luca Lardi, président de l'Association suisse des maîtres constructeurs, sur les nouvelles règles des marchés publics, la révision partielle du comportement en matière de CO₂ et l'avancée de la numérisation.



kickoff : Monsieur Lardi, la pandémie de coronavirus a durement touché le secteur du bâtiment. Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires du secteur des corps de métier de la construction a atteint son niveau le plus bas depuis dix ans. Cela vous inquiète-t-il ?

Gian-Luca Lardi : Nos entreprises subissent des pertes. Mais soyons honnêtes : d'autres secteurs, comme le tourisme, souffrent beaucoup plus. Je ne pense pas que nous allons subir une crise structurelle. La construction de bâtiments va diminuer quelque peu dans les années à venir mais les investissements dans les infrastructures vont augmenter car nous avons beaucoup de retard à rattraper dans ce domaine. Les risques sont plus importants aujourd'hui qu'il y a quelques années mais nous pouvons envisager l'avenir avec un optimisme prudent.

Pour aider l'activité du secteur de la construction à repartir après le confinement, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) a présenté en mai un plan en cinq points. Elle a demandé des « investissements axés sur les besoins » de la part des pouvoirs publics. Cela a-t-il servi à quelque chose ?

La parole de la SSE a beaucoup de poids. Nous représentons 80 000 collaborateurs qui, ensemble, réalisent un chiffre d'affaires de 20 milliards de francs. Mais le secteur de la construction serait encore mieux entendu dans l'arène politique s'il parlait d'une seule voix. Le gros et le second œuvre représentent environ 10 % du produit intérieur brut. La SSE s'efforce constamment de sensibiliser les nombreuses associations apparentées aux préoccupations communes. Malheureusement, nous ne progressons pas aussi vite que nous le souhaiterions.

La loi fédérale sur les marchés publics (LMP) est entrée en vigueur au 1^{er} janvier. La SSE parle d'un « changement de paradigme ». Pourquoi ?

Actuellement, le prix est le seul critère déterminant pour les marchés publics. Au fil des années, cela a entraîné une offre très restreinte.

Je vais vous expliquer la situation en faisant la comparaison avec le commerce de détail. Imaginez qu'il n'y ait que des Hard-Discounters. Les achats se feraient sans papier WC triple épaisseur, sans produits au blé complet, sans lait bio et sans vêtements portant le label de durabilité. Dans le secteur du bâtiment, nous avons une situation que les consommateurs suisses n'accepteraient pas dans leur vie quotidienne.

En quoi cela va-t-il changer avec la nouvelle LMP ?

Nous ne sommes pas naïfs. Cette situation va perdurer. Mais je suis convaincu que la priorité générale du prix le plus bas va disparaître.



L'ancienne LMP de 1994 ne parle cependant pas du prix comme argument décisif...

Il est vrai que d'autres critères d'adjudication sont également mentionnés. Mais, en réalité, ils sont quasiment sans importance. La SSE a effectué une analyse avec des données statistiques : en Suisse, 95 % des marchés publics sont accordés au fournisseur le moins cher.

Dans les années 1980, le législateur s'est attaché à empêcher les accords de prix entre fournisseurs et, d'une manière générale, à rendre le système des marchés publics plus transparent. Cela n'est-il plus nécessaire aujourd'hui ?

C'était une autre époque : l'économie était sous le joug des cartels. L'idée de la première LMP était louable. Mais on a été trop loin. Une révision était plus que nécessaire.

Avez-vous une explication à ce sujet ?

Au cours des 20 dernières années, les administrations publiques ont dû constamment étendre leur contrôle interne. Certes légitime sur le plan politique, cette manière de procéder a conduit à une culture de la prévention des erreurs par l'absence de responsabilité au niveau des offices de la construction. Un employé qui fait usage de la marge de manœuvre que lui accorde la loi doit s'attendre à être tenu responsable dans le cadre d'un contrôle. Son collègue, qui ne tient compte que du prix le plus bas lors de l'adjudication des marchés, s'en sort bien.

Désormais, lors de l'évaluation d'une offre, les critères indépendants du prix peuvent être pondérés à plus de 50 %. Cela nécessite des connaissances spécialisées. Les offices des constructions disposent-ils de ce savoir-faire ?

Pour que le système fonctionne, l'administration doit certainement aussi acquérir des compétences. Le but de l'exercice n'est en effet pas simplement d'atteindre un niveau de prix plus élevé. Le législateur veut remplacer la concurrence tarifaire actuelle par une concurrence sur la qualité et l'innovation.

La Confédération et les régies fédérales représentent environ un cinquième du volume des marchés publics. Que se passe-t-il au niveau cantonal et communal ?

Le consensus politique au sein de l'Autorité intercantonale pour les marchés publics (AiMp) est que les nouvelles règles de soumission deviennent également contraignantes au niveau cantonal et communal. Certains cantons ont déjà commencé à les mettre en œuvre.

Reste la question des investisseurs privés. Vont-ils eux aussi s'appuyer sur la nouvelle LMP ?

Nous sommes en pourparlers avec des maîtres d'ouvrage privés, en particulier avec les institutions. En général, le secteur public fait office de modèle dans le secteur du bâtiment. En outre, une pratique qui fait ses preuves trouvera également sa place dans le recueil de normes à moyen terme.

Pour une amélioration durable de la qualité sur le chantier, il faut que les maîtres d'ouvrage mais aussi les projeteurs et les entrepreneurs jouent le jeu. Profiteront-ils de leur nouvelle situation initiale pour proposer des offres de meilleure qualité ?

La société de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC) vient de publier une étude détaillée sur le secteur suisse du bâtiment. Nonante pour cent des entreprises interrogées ont déclaré qu'elles considéraient le manque de différenciation de leurs prestations de marché comme un défi majeur. Les entreprises ont besoin de se positionner avec des services et des produits innovants.

Bien qu'ils poursuivent une politique de réduction depuis des années, le secteur de la construction et ses clients sont responsables de 40 % des émissions de CO₂ en Suisse. En octobre, le Parlement a adopté une révision de la loi sur le CO₂ qui permet à la Suisse de respecter ses engagements au titre de l'accord de Paris sur le climat. L'Union suisse des arts et métiers a recouru au référendum, tandis que la SSE soutient la réforme. Pourquoi ?

Portrait

Originaire de Poschiavo, dans les Grisons, Gian-Luca Lardi a étudié le génie civil à l'EPF de Zurich. Par la suite, il a obtenu un MBA à la HSG en parallèle à l'exercice de son métier. Lors de sa carrière, il a occupé différents postes en Suisse et à l'étranger avant de devenir responsable de l'entrepreneur total tessinois CSC AG. Depuis 2015, ce père de deux filles, âgé de 51 ans, est le président de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). À ce poste, il participe aux organes de direction des associations faïtières economiesuisse, Union patronale suisse et Union suisse des arts et métiers. Par ailleurs, Gian-Luca Lardi préside le conseil de fondation du Campus Sursee et assume différents mandats au sein de conseils d'administration.



Les avantages sont prépondérants pour nous. Le principal aspect positif de la nouvelle loi sur le CO₂ est l'obligation d'augmenter le taux de rénovation du secteur immobilier suisse à trois pour cent, soit pratiquement le double du taux actuel. Nous espérons également que le nouveau "Fond pour le climat" permettra de dégager davantage de moyens financiers pour les incitations à la rénovation, par exemple dans le cadre du programme "Bâtiments". La hausse des prix du carburant a clairement un impact négatif : pour le secteur principal de la construction, avec ses machines lourdes, cela entraînera des coûts supplémentaires considérables.

Le secteur du bâtiment est considéré comme conservateur et peu sensible à l'écologie...

C'est faux. Prenons l'exemple de la pollution due aux particules fines : nos entreprises ont investi environ un milliard de francs pour installer des filtres à particules sur les camions et les machines de construction. Cela a permis de réduire les émissions de particules fines de plusieurs facteurs. Une réussite !

La loi révisée sur le CO₂ récompense les entreprises misant sur une gestion durable. Sur quoi un entrepreneur en bâtiment peut-il jouer ?

Il existe toute une série de moyens de réduire l'empreinte écologique de la construction : du choix de matériaux recyclables à l'utilisation d'équipements économiques.

L'étude de PwC déjà citée montre que, dans leur majorité, les entreprises de construction ne réalisent pratiquement aucun bénéfice malgré des chiffres d'affaires élevés. D'où devrait provenir l'argent destiné aux stratégies d'entreprises durables ?

Ce qui nous ramène à la question des marchés publics : dans notre secteur, mettre exclusivement l'accent sur le prix fait pression sur les marges. Par conséquent, on manque d'argent pour les investissements, ce qui oblige les entreprises à proposer des offres à bas prix pour augmenter les chiffres d'affaires.

Les bénéfiques peuvent également être augmentés grâce à des innovations au niveau des processus. En d'autres termes : Quel est le rôle de la numérisation dans le secteur du bâtiment ?

Sur les chantiers, je pense que nous sommes sur la bonne voie. Les éléments préfabriqués sur mesure font tout autant partie du quotidien que l'utilisation de drones. Mais en amont, au niveau de la planification et de la préparation des mesures de construction, nous avons encore une importante marge de manœuvre d'amélioration.

Songez-vous à la modélisation des informations du bâtiment (BIM) ?

La BIM n'est qu'un outil. Il s'agit essentiellement de repenser le processus de conception et de construction. Aujourd'hui, nous travaillons de manière séquentielle, selon le principe de la chute d'eau : le maître d'ouvrage formule ses souhaits, l'architecte les traduit en plans et les entreprises de construction exécutent ces plans. Cette approche rend le secteur inefficace. À l'avenir, nous devons intégrer le savoir-faire des entreprises d'exécution dès le processus de conception. Le potentiel d'optimisation est énorme.

Cela ne risque-t-il pas de nuire à l'importance des architectes et des professionnels spécialisés ?

Jusqu'à présent, les projeteurs étaient seuls responsables de l'interprétation de la volonté du maître d'ouvrage. Cela va changer au cours de ces prochaines années. Nous allons devenir interdisciplinaires. J'en suis convaincu.

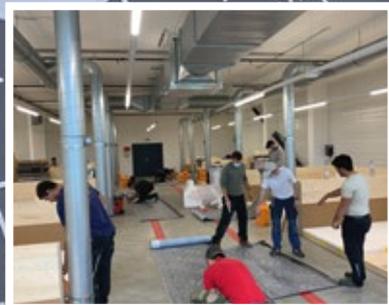
D'autres secteurs sont bien plus en avance que le secteur de la construction dans le domaine de l'automatisation. Est-ce le début du grand rattrapage ?

Nous en sommes au début. Si je devais faire une estimation, je dirais que nous avons épuisé le potentiel à hauteur de 10 à 15 %. C'est une course d'endurance. Mais le jeu en vaut la chandelle. La Suisse italienne a également dû attendre longtemps la mise en service du tunnel de base du Ceneri. C'est maintenant chose faite et j'utilise la ligne de plaine en partance de Lugano pour me rendre à des réunions organisées à Zurich.



12

“Le Centre De
Compétences swisspor”
Un catalyseur pour la formation continue !



Depuis cet automne swisspor Romandie dispose de tout nouveaux locaux pour son « Centre De Compétences ». Les premiers cours ont été dispensés dans le cadre de la formation pour l'obtention du diplôme fédéral de directeur des travaux.

Les contremaîtres ferblantiers ont également bénéficié des cours pratiques sur l'étanchéité des bâtiments. Cet hiver, le « Centre De Compétences » swisspor à Châtel-St-Denis propose des cours théoriques et pratiques sur des sujets aussi divers que : comprendre et résoudre les problèmes de

condensation et d'humidité dans le bâtiment, concevoir et planifier une toiture plate, réaliser des détails en résine synthétique liquide, souder correctement les lés de bitume polymère, comprendre le fonctionnement des toitures inclinées, des pare-vapeurs, de l'isolation thermique et des différents types de sous-couvertures, planifier l'évacuation des eaux de toitures, réceptionner les supports d'étanchéité, planifier et concevoir des pinces à verre sur des balcons accessibles et bien d'autres sujets encore.

Vous trouverez de plus amples informations sur notre site internet, formation 2021 : www.swisspor.ch

Cours théorique 1 : Comprendre les problèmes liés à l'humidité (diffusion de vapeur) dans le bâtiment
15 janvier 2021 / 23 février 2021, début des cours 8h00, fin des cours 11h45

Cours théorique 2 : Check-list pour la direction des travaux et chefs d'entreprise. Planifier la toiture, réceptionner le support, contrôler l'exécution, réceptionner les travaux...
29 janvier 2021 / 2 février 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Cours théorique 3 : Evacuation des eaux de toiture selon la directive suissetec
2 mars 2021 / 10 mars 2021, début des cours 8h00, fin des cours 11h45

Cours théorique 4 : Directive concernant la norme SIA 271
15 janvier 2021 / 18 février 2021, début des cours 8h00, fin des cours 11h45

Cours pratique 1 : Etanchéité liquide 1 (résine), swissporLCS préparation des supports.
19 janvier 2021 / 5 février 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Cours pratique 2 : Etanchéité liquide 2 (résine), swissporLCS étanchéité de détails.
16 février 2021 / 25 février 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Cours pratique 3 : Etanchéité liquide 3 (résine), swissporLCS étanchéité de surfaces.
9 mars 2021 / 19 mars 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Cours pratique 4 : Etanchéité en lé de bitume polymère swissporBIKUTOP
26 janvier 2021 / 8 février 2021 / 4 mars 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Cours pratique 5 : Systèmes swissporBEFTEC supports pour barrières et pinces à verres.
1er février 2021 / 8 mars 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Cours pratique 6 : Systèmes de sécurité en toitures LUX-top et swissporSAFSYS
20 janvier 2021 / 4 février 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Cours pratique 7 : Les toitures en pentes, raccords des pare-vapeurs et swissporTETTO
18 janvier 2021 / 22 février 2021, début des cours 8h00, fin des cours 16h30

Inscriptions

Entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Nombre de personnes : _____ personnes

Cours : _____

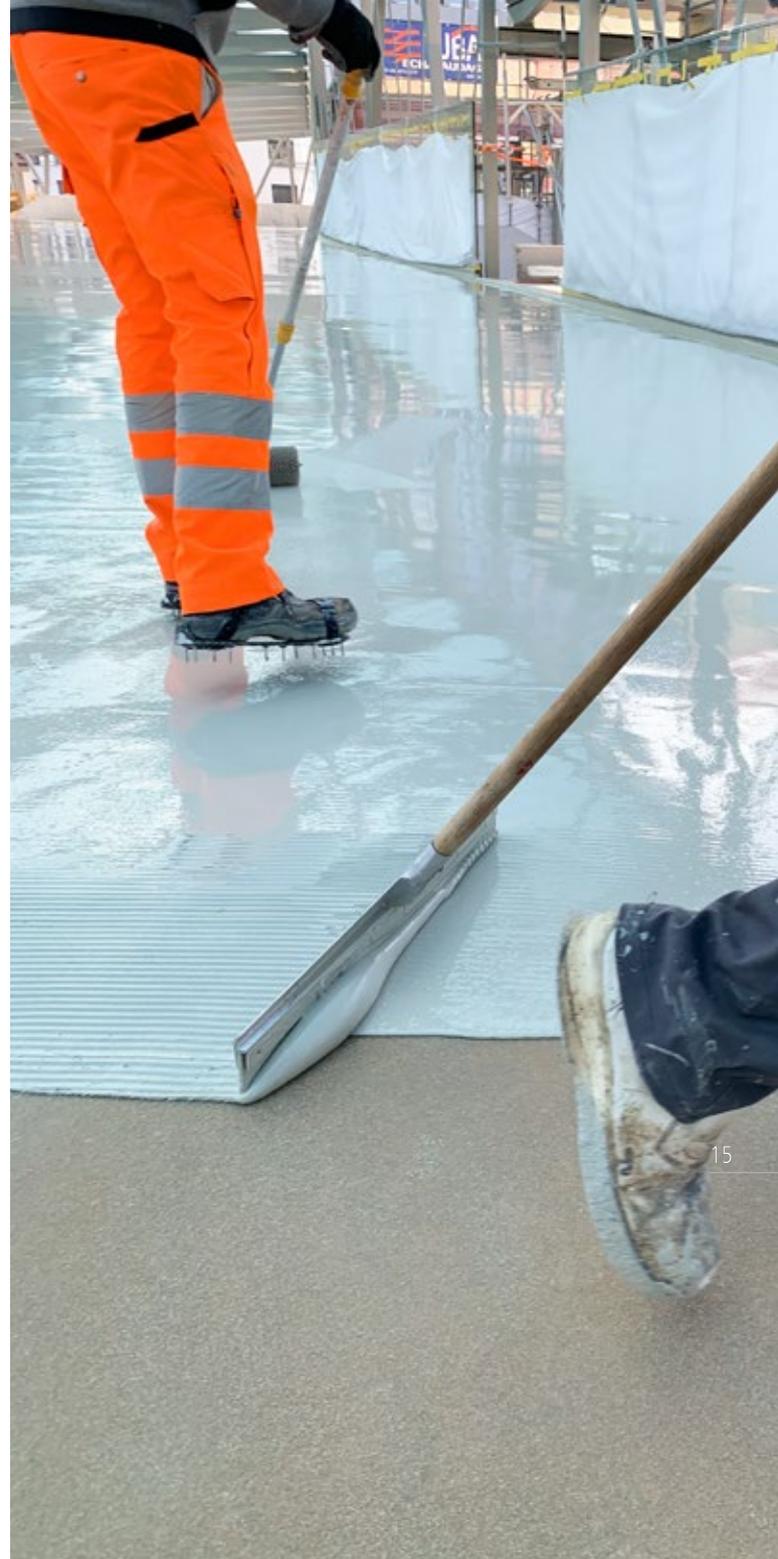
(exemple : cours théorique 1 date du 23 février 8:00-11:45)

*“Rayon Vert,
un jardin suspendu
au cœur d’une gare.”*

On imagine Babylone au travers des écrits de Diodore de Sicile et de Strabon. Ils décrivent des jardins flottants dans l'air. Prouesse technique rendue possible grâce à l'ingéniosité des bâtisseurs qui auraient fait reposer, sur un réseau perfectionné de poutres, une première couche de roseaux liés entre eux par une grande quantité de bitume puis une double couche de briques cuites jointoyées de plâtre et une troisième couche de plomb pour empêcher les infiltrations. Selon Diodore, « des arbres de tous genres y étaient plantés. Des arbres majestueux qui ravissent les spectateurs », arrosés « par l'Euphrate grâce à des machines qui remontaient l'eau en abondance ».

Serait-ce cette description qui a inspiré et poussé les architectes et ingénieurs de « Rayon Vert » à réaliser cette passerelle végétale, trait d'union flottant entre le Nord et le Sud de la Gare de Renens ? Plus qu'un pont, elle s'inscrit dans l'environnement urbain comme le rappel de ce bout de nature arraché à l'urbanisme débordant de notre siècle. Cet ouvrage long de 130 mètres enjambe les sept voies de train pour donner un accès aux quais CFF. Il se caractérise par sa structure atypique et son habillage végétalisé.

Suite page 16 →→→





16

Une réalisation aussi audacieuse reposant sur un tablier en structure mixte, béton métal, se devait de recevoir une étanchéité à la hauteur de l'ouvrage.

Encore fallait-il pouvoir répondre au cahier des charges en reprenant les déformations et dilatations du support. Pour ce faire, le système swissporLCS INFRA PUR Bridges a été retenu et mis en œuvre par l'entreprise Biollay SA travaux spéciaux à Lonay. Les systèmes swissporLCS (Liquid Coating System) permettent de réaliser l'étanchéité de ponts et ouvrages d'art conformément aux exigences de la norme SN EN 640 450 tout en répondant aux exigences de l'ETAG 033. La même gamme de produits permet également l'exécution de sols industriels, revêtements de parkings, balcons, pièces humides, etc.

L'équipe de spécialistes swissporLCS se tient à disposition pour l'élaboration des concepts d'étanchéité et vous conseillera volontiers sur des projets aussi complexes que Rayon Vert.







“Le livre de l'étanchéité,
fruit de plus de
60 ans de pratique”

kickoff: Le livre de l'étanchéité, référence pour la technique des toitures plates.

Monsieur Dournow, comment ce projet est-il né ?

Dans les années 70, j'ai cherché à développer un outil interne de formation pour nos collaborateurs. J'ai donc rédigé ce cahier pour leur donner un contenu théorique basé sur la pratique, sur la réalité de ce que nous voyions tous les jours sur les chantiers. D'un cahier de quelques dizaines de pages, il s'est enrichi au cours des années pour devenir le volume que vous avez entre les mains. Parallèlement, cet outil de formation a intéressé nos partenaires, nos clients et nos confrères. C'est aujourd'hui la 7ème édition d'un livre qui s'adresse à tous les professionnels de l'étanchéité, de l'apprenti au technicien expérimenté. Il s'adresse également à tous les constructeurs qu'ils soient architectes, ingénieurs ou simplement propriétaires souhaitant construire correctement leur bâtiment. C'est plus de 30'000 exemplaires qui ont été imprimés depuis la première édition.

Votre livre est régulièrement actualisé, quelles sont les principales évolutions techniques que vous présentez dans cette nouvelle édition ?

Il n'y a pas de nouveauté marquante. On y trouve des améliorations légères des systèmes existants. Nous l'avons mis à jour pour correspondre à la réalité des toitures de 2020. Les matériaux sont bien meilleurs qu'avant. C'est-à-dire qu'ils sont plus sûrs, plus faciles à mettre en œuvre et plus performants.

L'évolution de l'architecture et l'obligation de tenir compte des contraintes des personnes à mobilité réduite amène des attentes accrues au niveau des seuils de porte. Ils sont plus complexes à réaliser et les raccords aux autres éléments encore plus critiques. C'est sur cet élément qu'il y a eu le plus d'évolution dans l'édition 2020 du livre de l'étanchéité.

L'écologie tient une place de plus en plus importante mais ce n'est pas une nouveauté de 2020. Nous avons anticipé la tendance, il y a 35 ans déjà, en intégrant un chapitre sur les toitures végétalisées. Nous étions alors très, voire trop, novateurs. Notre vision de l'époque est aujourd'hui la règle !

Vous avez depuis longtemps la formation à cœur. Aujourd'hui, peu de jeunes envisagent l'étanchéité comme futur professionnel. Les classes d'apprentis sont peu peuplées. Comment cela peut-il s'expliquer ?

Les jeunes sont moins intéressés aux travaux manuels. L'informatique et le développement des services étaient mieux valorisés jusqu'il y a très peu de temps. L'informatique et l'automatisation ont pris le dessus dans les aspirations des jeunes et, surtout, de leurs parents. Pourtant les métiers de la toiture restent importants et ne seront jamais robotisés. Pour concevoir une toiture, il faut réfléchir, innover. Chaque chantier est un prototype. Le coup d'œil et le coup de main seront toujours très importants. Et, il faut être honnête, le cursus de formation n'est pas d'assez bonne qualité.

Tout au long de votre carrière, vous avez vu les métiers de l'étanchéité évoluer. Quel bilan tirez-vous ?

Il y a 60 ans, le métier de l'étancheur n'était pas valorisé, voire dénigré par les maîtrises d'ouvrage, par les instruits qui prêtaient peu l'oreille au praticien. Dans les années 80-90, cette position a changé. L'étancheur a pris plus d'importance. Son savoir-faire permet d'assurer la qualité et la longévité des ouvrages. Ensuite, en une vingtaine d'années, nous avons dévoyé notre métier. L'évolution des matériaux a rendu nos métiers plus accessibles, certaines entreprises ont des collaborateurs peu ou pas formés et peuvent livrer des toitures étanches. A cela s'ajoute la guerre des prix. La pression sur les coûts a induit une perte de qualité générale dans la construction, aussi au niveau de l'étanchéité de la toiture. C'est un gros risque pour nos métiers. Il est nécessaire de revaloriser ces métiers pour assurer la qualité des bâtiments.

Comment la toiture plate s'est-elle imposée pour devenir prépondérante dans nos villes et ailleurs ?

Les raisons sont simples. Il y en a, selon moi, deux principales. Tout d'abord, sur le plan architectonique : les possibilités de design offertes par la technologie de la toiture plate plaisent aux architectes car elle leur donne beaucoup de liberté. Ensuite, et celle-ci me semble la plus importante, pour la même hauteur maximale de bâtiment, vous gagnez un étage d'espace utile. Dans nos régions, où l'immobilier est onéreux, c'est un motif important.

En guise de conclusion, si vous aviez deux conseils à donner, à quoi faut-il être attentif lorsque l'on conçoit et réalise une toiture plate ?

C'est écrit dans mon livre ! Bien entendu il faut s'attacher à un travail soigné, surtout au niveau des raccords. Il faut, ensuite, s'assurer de la mise en œuvre de mesures d'évacuation rapide de l'eau et prendre en compte les exigences de la physique du bâtiment. Enfin, il faut concevoir un système avec des matériaux qui ont une durée de vie analogue.

Merci Monsieur Dournow!



**swisspor AG**

Bahnhofstrasse 50
CH-6312 Steinhausen
Tél. +41 56 678 98 98
Fax +41 56 678 98 99
www.swisspor.ch

swisspor Romandie SA

Chemin du Bugnon 100
CH-1618 Châtel-St-Denis
Tél. +41 21 948 48 48
Fax +41 21 948 48 49
www.swisspor.ch

Support Technique

Chemin du Bugnon 100
CH-1618 Châtel-St-Denis
Tél. +41 21 948 48 11
Fax +41 21 948 48 19
cdc@swisspor.com

Commandes

Chemin du Bugnon 100
CH-1618 Châtel-St-Denis
Tél. +41 21 948 48 00
Fax +41 21 948 48 09
dispo-romandie@swisspor.com



Produits et services du groupe swisspor